

Les infos

Vendredi 26 Mai 2006



C'EST BALLOT...

Après le patron de la DEC de Bordeaux, c'est le responsable du personnel du PSC de la même ville, le RRO (prononcez deuzéro, comme deuzérachelle pour les DEC) qui se fait remarquer à la veille de la réunion de la commission de suivi de l'accord sur l'égalité professionnelle... serait-ce un micro climat ? L'accord stipule en effet que la situation des femmes de 45 ans « dans sa première année de mise en œuvre » et plus, ayant eu au moins un enfant doit être examinée. N'importe qui comprend que l'accord ayant été signé en juin 2005, cela concerne toutes les femmes ayant 45 ans avant juin 2006... Mais pas le RRO de Bordeaux, qui considère que ce texte signifie que seules les femmes ayant 45 ans à la date de signature de l'accord sont concernées, l'examen devant être réalisé dans un délai d'un an ! On admire la mauvaise foi et le triturage des textes, augurant mal de la sincérité du personnage et de son respect de l'obligation que lui fait la loi et l'accord d'un traitement égal des femmes et des hommes. Voilà qui confirme une nouvelle fois que la « pédagogie » n'est pas un moyen suffisant pour faire évoluer les comportements.

HIATUS

La reprise de CAIXA banque par Boursorama était à l'ordre du jour de la réunion du Comité Central d'Entreprise. Présentée à la presse comme une opération ga-

rantissant l'emploi de tous, il s'avère que Boursorama n'a pas la capacité d'ingurgiter seule la CAIXA. Au final, Boursorama ne reprend qu'une vingtaine d'agences en dur avec le personnel, le reste, 35 étant fermées ou réparties entre la Générale et le Crédit du Nord. Près de 70% de la clientèle de CAIXA seraient perdus car ce n'est pas sa reprise qui motive l'opération. Dans ces conditions le débat a bien sûr porté sur les garanties de reclassements au sein du groupe. En effet, outre le personnel du réseau CAIXA, il y a aussi celui des services centraux. Au total, sur près de 450 salariés, plus de 160 devraient être reclassés. Les ambiguïtés du texte de l'accord proposé aux représentants du personnel de la CAIXA sur la question ont provoqué le report au 2 juin de la consultation, Bernard de Talancé s'étant un peu énervé, il a précisé : « le groupe s'est engagé à reclasser tout le monde...on sera contraint de reclasser tout le monde !!! » et il a promis qu'il veillerait à ce que l'accord le précise.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Une réunion de négociation sur la mise en œuvre de l'accord de branche relatif à la formation professionnelle s'est tenue lundi 22 mai. Pour mémoire, une série de réunions, dites de « concertation », avaient commencé le 30 novembre 2005. Il aura fallu 6 mois pour que les discussions aboutissent sur plusieurs points importants, comme les contrats de professionnalisation, le droit individuel à la formation (DIF), l'entretien professionnel annuel, qui permettra désormais au salarié d'exprimer ses souhaits de formation... La CGT avait alerté la direction dès juillet 2005, au CE des Centraux, puis au Comité Central, via la Commission Formation, sur les enjeux de la discussion. Notre volonté de mettre en place à la SG des mesures spécifiques et concrètes favorisant l'embauche de jeunes sans qualification de moins de 26 ans en situation précaire, a finalement été entendue par la direction. Une ultime réunion qui pourrait déboucher sur une signature est prévue le 14 juin.



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : CANAL SG, Espace syndical, CGT